



CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES – BUDGET DE 2017
Mémoire présenté au Comité permanent des finances

Conrad Sauvé
Président-directeur général
Croix-Rouge canadienne

Août 2017

Près de la moitié de tous les Canadiens ont personnellement vécu une catastrophe, et ce nombre ne devrait qu'augmenter avec les phénomènes météorologiques extrêmes qui deviennent plus fréquents et plus répandus. Les inondations printanières dans la région de la capitale nationale et les feux de forêt toujours en cours dans le centre de la Colombie-Britannique nous rappellent la destruction aléatoire provoquée par une catastrophe qui a ravagé la vie des individus et des familles, des biens et la productivité. Ces types de situations d'urgence coûtent plus cher que jamais, avec les accords d'aide financière en cas de catastrophe qui devraient atteindre 902 millions de dollars par année uniquement pour les catastrophes météorologiques, et exercent une pression grandissante sur les gouvernements et les organismes humanitaires pour qu'ils soient mieux en mesure de détecter les urgences météorologiques et les catastrophes naturelles, de s'y préparer et d'intervenir.

La Croix-Rouge canadienne (CRC) est souvent l'une des premières organisations à porter assistance aux personnes touchées par une catastrophe, et comme l'a déclaré le ministre Goodale dans son discours pour souligner la Semaine de la sécurité civile 2017 : « personne ne rassemble la communauté en général plus efficacement que la Croix-Rouge canadienne ». En effet, nous sommes là pour soutenir les Canadiens au moment où ils en ont besoin et dans les mois et les années qui suivent pour prendre des dispositions d'urgence, pour fournir un abri et apporter un soutien financier. Nous sommes là pour mobiliser toute la société canadienne, utiliser notre marque de confiance pour recueillir des dons. Et nous sommes là même lorsque les caméras ne le sont plus, pour intervenir face aux 3 135 situations d'urgence qui sont survenues au cours de la seule année de 2016.

Comme le premier ministre l'a signalé récemment au cours de sa visite auprès des communautés touchées par les incendies en Colombie-Britannique :

« J'ai eu l'occasion, avant mon élection à titre de premier ministre et depuis, de voyager à travers le pays dans des moments difficiles et dans des moments de détresse. À Lac-Mégantic, à la ville de High River, où l'inondation est survenue, à Fort McMurray et jusqu'aux localités où des familles ont été malmenées par des inondations dans les Prairies et le Centre du Canada, et, toujours, chaque fois, la Croix-Rouge était là. La Croix-Rouge est présente pour soutenir les familles et aider les personnes à traverser des périodes difficiles. » [TRADUCTION]

Bien que les tendances indiquent clairement que les Canadiens doivent composer avec un nombre croissant de risques, des recherches menées dans le cadre du Programme des Nations Unies pour le développement montrent qu'avec un investissement prévoyant et stratégique, nous pouvons considérablement améliorer les niveaux actuels de préparation du Canada. La Croix-Rouge canadienne propose un partenariat renforcé avec le gouvernement du Canada au sens large, et en particulier avec Sécurité publique Canada, pour réduire à la fois les pertes de vie et de moyens de subsistance, soutenir la santé

et le bien-être à la suite de catastrophes, et mieux comprendre les risques de catastrophe, dans tous ses aspects.

Même si un partenariat entre la Croix-Rouge canadienne et le gouvernement du Canada ne va pas forcément régler la question d'aider les particuliers et les entreprises à devenir plus productifs au Canada, il traite de la question de protéger et de rétablir la productivité de personnes, de familles et de communautés entières confrontées à une catastrophe. Des cours et une formation supplémentaires nous permettraient certainement de maintenir et de développer nos capacités à aider les communautés et à « servir d'« auxiliaire » efficace, fiable et remarquable aux gouvernements pour aider les gens dans le besoin », comme l'a déclaré le ministre Goodale dans son discours pour souligner la Semaine de la sécurité civile, et exigent un engagement prévisible et stable de la part du gouvernement du Canada. Ensemble, nous pouvons collaborer pour protéger les familles et les communautés canadiennes, atténuer les effets d'une catastrophe sur la productivité et ramener ces collectivités à leurs niveaux de productivité d'avant la catastrophe.

La Croix-Rouge canadienne est la mieux placée pour soutenir les approches pansociétales dans la gestion des urgences alors que nous conjuguons les secteurs public, privé et bénévole. Les relations entre ces trois secteurs sont difficiles à établir dans l'environnement immédiat suivant une catastrophe et, pourtant, elles font partie intégrante de l'efficience et de l'efficacité d'une opération d'intervention, car chacun de ces secteurs contrôle des ressources essentielles. Dans une intervention, la complexité vient de la nécessité de coordonner les ressources connues et émergentes avec efficacité et rapidité.

Nous comprenons les communautés que nous aidons : les communautés autochtones sont touchées de façon disproportionnée par les catastrophes naturelles, comme les inondations et les feux de forêt. Les catastrophes naturelles, dont un grand nombre reviennent chaque année créent un stress et un traumatisme additionnels pour celles-ci et exacerbent les problèmes sociaux existants. Comme Tom Jackson l'a déclaré lors d'une cérémonie récente tenue à Rideau Hall en l'honneur du leadership sur les questions autochtones :

« Nous vivons dans un pays très diversifié enrichi de mille couleurs. Je travaille maintenant avec la Croix-Rouge, et la Croix-Rouge me fait penser aux communautés des Premières Nations, car si quelque chose va mal dans votre communauté, votre province, votre pays ou dans le monde, toutes ces couleurs disparaissent et nous devenons une famille. » [Traduction libre]

Cette déclaration reflète bien l'esprit de la Croix-Rouge canadienne et notre engagement à porter assistance à chacun, et aucune communauté n'est trop petite ni trop éloignée.

La technologie est reconnue comme étant un facteur essentiel à des interventions d'urgence efficaces, en permettant une coordination efficace. Pourtant, d'importantes lacunes subsistent : lors d'une situation d'urgence, il n'existe aucune technologie permettant de dresser un bilan complet des identités, des emplacements et des besoins de la population sinistrée, afin de communiquer virtuellement avec ces personnes ou leur fournir rapidement une aide financière par voie numérique. L'occasion de promouvoir l'innovation grâce à la technologie pour mieux anticiper et répondre aux besoins des personnes touchées par une catastrophe devrait être saisie par le truchement du partenariat proposé.

Les feux de forêt de 2016 à Fort McMurray, les plus importants tant de la province que de l'histoire de la Croix-Rouge canadienne, ont mis en évidence les lacunes et les vulnérabilités actuelles dans la capacité d'intervention du Canada lors d'événements catastrophiques. À titre de plus importante intervention à l'échelle nationale de l'histoire de la Croix-Rouge canadienne, cette catastrophe met aussi en évidence les limites de nos propres capacités et la nécessité de mieux adapter notre travail pour faire face aux défis croissants de l'évolution de l'état des risques du Canada.

Le travail de la Croix-Rouge canadienne et son partenariat avec le gouvernement du Canada vont au-delà de la simple question de savoir comment permettre d'augmenter la productivité des Canadiens, pour s'attaquer aux questions fondamentales de la sécurité, de la perte et du rétablissement en cas de catastrophe.

PROPOSITION DE PARTENARIAT

Un investissement conjoint de 140 millions de dollars sur cinq ans est proposé afin de mieux exploiter les forces de la Croix-Rouge canadienne et de notre réseau, comme partie intégrante du cadre national de sécurité civile en matière de gestion des urgences. Ce partenariat apportera son soutien et investira dans quatre secteurs essentiels : la planification et l'intervention en cas de catastrophe, les systèmes d'information pour la gestion des urgences, la préparation des communautés et la participation de la population, ainsi que l'amélioration de la coordination.

1. PLANIFICATION ET INTERVENTION EN CAS DE CATASTROPHE, INCLUANT LE PERSONNEL FORMÉ PRÊT À INTERVENIR.

- Doubler le nombre d'intervenants formés prêts à intervenir en cas de catastrophe pour le faire passer à 12 000, avec une concentration accrue dans les zones à risque élevé, dont 500 intervenants des communautés autochtones.

- Renforcer la capacité d'intervention de la Croix-Rouge canadienne pour permettre à l'organisation de fournir à 500 000 personnes une aide d'urgence et un soutien pour le rétablissement et d'offrir un abri d'urgence à 25 000 personnes. Ce soutien tient compte des besoins des personnes handicapées, des personnes âgées et des personnes ayant des exigences culturelles particulières.
- Se doter des capacités pour traiter et distribuer de l'eau potable à 10 000 personnes pendant une situation d'urgence, y compris des capacités déployables pour aider des communautés isolées.
- Placer à l'avance du matériel et des stocks dans les communautés à haut risque.

2. PLATEFORME D'INSCRIPTION ET D'ASSISTANCE NUMÉRIQUE : SYSTÈME D'INFORMATION POUR LA GESTION DES URGENCES

Renforce les stocks et les systèmes internes pour permettre à l'organisation d'inscrire et d'authentifier jusqu'à 500 000 personnes touchées par une catastrophe dans les sept premiers jours d'une catastrophe, et leur fournir une assistance financière numérique.

- Analyse des besoins en temps réel, y compris la cartographie, les profils démographiques des populations touchées et la génération d'autres aides à la décision;
- Communication bidirectionnelle par courriel ou SMS, centres d'appel et clavardage;
- Sondages, notamment pour la détermination des besoins non comblés, des plans de retour à la maison, et la rétroaction sur la prestation des services;
- Soutien direct, y compris les virements électroniques de fonds;
- Gestion de cas dès la première phase de rétablissement, y compris le télétraitement des cas pour une assistance à distance, s'il y a lieu.

3. PRÉPARATION DES COMMUNAUTÉS ET PARTICIPATION DE LA POPULATION

Rehausser le degré de préparation des communautés au moyen d'outils de mobilisation, d'une formation et d'un soutien à la planification, y compris d'importantes améliorations de la capacité dans les communautés autochtones.

- Améliorer la capacité de préparation personnelle, y compris par l'éducation et d'autres initiatives de réduction des risques liés aux catastrophes. Par exemple, lorsqu'ils ne prennent pas part à une intervention, les bénévoles de la Croix-Rouge soutiennent la préparation locale et l'atténuation des risques en veillant à ce que les personnes, les familles et les communautés entières du Canada soient

plus fortes, plus sécuritaires et plus résilientes lorsque survient une catastrophe.

- Utiliser des méthodes fondées sur des données probantes pour réduire les impacts des principales menaces qui touchent les ménages dans le cas des populations vulnérables.
- Contribuer à la compréhension des risques, dans toutes ses dimensions, au moyen de communications stratégiques, notamment à l'aide des médias sociaux et d'outils novateurs comme options de diffusion des messages.

4. SOUTIEN À LA COORDINATION DE L'INTERVENTION DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Améliorer la coordination avec le gouvernement fédéral pendant les périodes d'urgence.

- Permettre une meilleure cohérence dans la prestation des services en désignant la Croix-Rouge comme responsable des services sociaux d'urgence dans le plan fédéral d'intervention d'urgence révisé.
- Du personnel formé de la Croix-Rouge intégré au Centre des opérations du gouvernement (COG) favorisera une approche pansociétale de l'intervention d'urgence, en veillant à ce que le GOC soit en mesure de tirer parti des relations existantes avec la population canadienne et les secteurs privé et bénévole pour rendre les opérations mieux préparées et plus efficaces.

UN INVESTISSEMENT PARTAGÉ

	Gouvernement du Canada	Collecte de fonds de la Croix-Rouge	Investissement conjoint total
Bénévoles et personnel formés prêts à intervenir	55 000 000 \$		90 000 000 \$
Plateforme d'inscription et d'assistance numérique	5 000 000 \$	3 000 000 \$	8 000 000 \$
Préparation des communautés et mobilisation de la population	2 000 000 \$	2 000 000 \$	4 000 000 \$
Soutien à la coordination de l'intervention de sécurité publique	500 000 \$		500 000 \$
Interventions d'urgence (interventions personnelles en cas de catastrophe)		22 500 000 \$	22 500 000 \$
Coûts généraux préétablis (12 %)	7 500 000 \$	7 500 000 \$	15 000 000 \$
Total de la subvention	70 000 000 \$	70 000 000 \$	140 000 000 \$